

Licence professionnelle Intégrateurs de systèmes de traitement de l'information

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Intégrateurs de systèmes de traitement de l'information. 2014, Université Paris-Sud. hceres-02038519

HAL Id: hceres-02038519

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038519>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Intégrateur de systèmes de
traitement de l'information

de l'Université Paris-Sud

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris-Sud

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Intégrateur de systèmes de traitement de l'information

Secteur professionnel : SP6-Communication et information

Dénomination nationale : SP6-5 Réseaux et télécommunications

Demande n° S3LP150008593

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT de Cachan et Lycée Gustave EIFFEL.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La spécialité *Intégrateur de systèmes de traitement de l'information* (ISTI), créée en 2006, déclinée en deux parcours : *Electronique pour les radiocommunications* et *Convergence IP*, forme des cadres intermédiaires ayant des connaissances approfondies dans les domaines de l'administration des réseaux fixes et mobiles ou de l'électronique pour les télécommunications.

Le parcours *Electronique pour les radiocommunications* prépare plus spécifiquement aux métiers de conception, développement des architectures réseaux fixes et mobiles et des systèmes électroniques pour les télécommunications, alors que le parcours *Convergence IP* vise les métiers de l'intégration, du test et de la mise en œuvre de réseaux unifiées pour la transmission de la voix, vidéo et données sur IP.

Soutenue par l'IUT de CACHAN, composante de l'Université Paris-Sud, en partenariat avec le Lycée Gustave Eiffel, cette formation est proposée en formation initiale à temps plein ou en apprentissage ainsi qu'en formation continue. Cette licence professionnelle complète l'offre de formation en réseaux et télécommunications de l'IUT de CACHAN. Il existe six autres licences professionnelles avec la même dénomination nationale sur la région Ile-de-France ; ce qui ne semble pas excessif eu égard à la population concernée. De plus, la spécialité ISTI est proposée en apprentissage, ce qui lui confère un aspect original.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation comporte 450 heures d'enseignement, étalées sur 16 semaines et réparties dans six unités d'enseignement (UE). Certaines (UE1, 2, 5 et 6) forment le tronc commun aux deux parcours. Pour les UE différenciées en fonction du parcours (UE 3 et 4), les modules spécifiques à chaque parcours n'apparaissent pas clairement dans la maquette de la formation. En ce qui concerne les stages et projets tuteurés, les modalités sont différentes suivant le type de scolarité (Formation Temps Plein ou apprentissage). Pour la formation à temps plein, 150 heures de projet tuteuré et un stage en entreprise d'une durée de 14 semaines terminent la formation. Pour les apprentis, le projet tuteuré dure 90 heures (UE 1,2 et 3) et pendant les 36 semaines passées en entreprise les étudiants réalisent un projet industriel d'une centaine d'heures (UE5). On peut toutefois regretter qu'il n'y ait pas dans le programme pédagogique de dispositifs clairement identifiés pour la mise à niveau des publics hétérogènes sur les fondamentaux scientifiques. Cette licence professionnelle a un programme pédagogique en adéquation avec les objectifs visés en terme de connaissances et de compétences attendues, il est, de plus, cohérent avec les métiers ciblés.

Depuis la promotion 2010, les enquêtes d'insertion professionnelle réalisées par l'établissement obtiennent un retour supérieur à 75 %. Ce taux de réponse semble s'améliorer au fil des ans. Ces enquêtes montrent un taux d'insertion professionnelle relativement faible, voisin en moyenne de 55 % et qui se détériore d'année en année. Ces embauches ont lieu dans le secteur des télécoms au sens large mais les emplois occupés ne correspondent pas tous aux emplois visés par la formation (installateur ADSL, alarmes, etc.). Les poursuites d'études immédiates sont importantes en moyenne de 45 %, ce chiffre semble en augmentation (55 % en 2012). En revanche, toutes les poursuites d'études se font en apprentissage. L'équipe pédagogique a pris conscience que l'insertion professionnelle immédiate est trop faible, le renforcement des modules qui correspondent le plus aux emplois immédiats tels que le déploiement de la fibre ou la vidéo protection a été acté. Cependant, ces emplois correspondent assez peu aux emplois initialement visés par la formation.

Les professionnels extérieurs réalisent 29 % des heures d'enseignement de cette spécialité. Cela représente 140 heures de formation dispensées par sept professionnels. Ils interviennent dans les cœurs de métiers de la spécialité mais leur nombre semble insuffisant. Au sujet des relations avec les branches professionnelles, on peut regretter qu'aucune convention n'ait, à ce jour, été signée. Pourtant, l'apprentissage prend de plus en plus de place dans cette spécialité, en 2013 la totalité des 25 inscrits de la formation étaient des apprentis. Les maîtres d'apprentissage de par leur proximité (nombreux échanges) interagissent dans le fonctionnement et l'évolution de cette licence. Le repositionnement de la formation sur les secteurs de Vidéoprotection, VOIP, infogérance, ingénierie radio, déploiement de la fibre optique, fait que le contexte socio-économique est favorable, l'importante croissance du nombre d'apprentis en atteste. C'est le Centre de Formation des Apprentis (CFA)-Union qui est le partenaire administratif pour l'apprentissage.

L'équipe pédagogique est bien structurée et équilibrée entre les professionnels, les enseignants de l'IUT de Cachan et les enseignants partenaires du Lycée Gustave Eiffel avec lequel il n'y a pas de convention établie. Concernant le pilotage de la spécialité, malgré l'absence, regrettable, d'un conseil de perfectionnement, la formation évolue pour, entre autres, renforcer son attractivité. La création du parcours *Convergence IP* en 2011, a permis de rendre la spécialité accessible à de nouvelles formations de BTS et DUT. Par conséquent, on relève en moyenne 4,5 dossiers pour un candidat retenu par un processus de sélection classique qui se termine par un entretien. Les effectifs sont en hausse, 25 apprentis en 2013, au profit des candidats venant de BTS, et sont équilibrés entre les deux parcours. Parmi ces étudiants, deux viennent de L2 ; la formation propose l'accompagnement spécifique pour la recherche de contrat d'apprentissage aux candidats de filières généralistes. Cette initiative correspond à la prise en compte d'une recommandation de la précédente évaluation. Les taux de réussite sont très satisfaisants, seulement deux échecs ces quatre dernières années. Concernant les perspectives, l'intitulé de la spécialité va changer pour devenir *Réseaux et systèmes radiocommunicants* RSCOM. Le parcours de spécialisation *Traitement de l'information* est définitivement fermé Les deux parcours existants seront renommés : *Réseaux et transmission radio* (RTR) et *Réseaux et transmission IP* (RTIP).

Pour conclure, cette licence professionnelle est dynamique et s'adapte continuellement à son environnement économique en modifiant ses parcours et ce malgré l'absence d'un conseil de perfectionnement. Le créneau et les métiers visés sont porteurs mais l'insertion professionnelle immédiate est insuffisante. Pour pérenniser cette formation, il est souhaitable que les effectifs se maintiennent à un niveau correct, celui de 2013, et que les poursuites d'études deviennent moins prépondérantes.

- Points forts :
 - Hausse des effectifs et du nombre d'étudiants en apprentissage.
 - Secteur fortement porteur.
 - Adaptabilité de la spécialité par rapport au contexte socio-économique.

- Points faibles :
 - Faible attractivité auprès des DUT de l'établissement.
 - Absence de conseil de perfectionnement.
 - Nombre insuffisant d'enseignants professionnels.
 - Poursuites d'études trop importantes et taux d'insertion professionnelle faible.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de renforcer l'attractivité dans le potentiel d'étudiants de l'établissement porteur, mais cet objectif est peut être antagoniste avec l'insertion professionnelle immédiate car les DUT ont, semble-t-il, plus tendance à poursuivre les études que les BTS.

L'équipe pédagogique devrait poursuivre ses efforts pour favoriser l'insertion professionnelle immédiate en jouant sur les leviers que sont le recrutement des étudiants et l'adaptation de la spécialité au marché de l'emploi.

Cette formation s'adapte correctement et continuellement à son environnement économique mais il serait préférable que ce pilotage soit entériné par un conseil de perfectionnement pour l'instant inexistant.

Il est aussi conseillé de renforcer l'équipe enseignante avec de nouveaux professionnels, les maîtres d'apprentissage pouvant être un vivier potentiel.



Observations de l'établissement

Le Président de l'Université

A

Monsieur Jean-Marc GEIB
AERES
25 rue Vivienne
75002 Paris

Présidence
Bâtiment 300
91405 Orsay Cedex
Tel: 01.69.15.74.06
Fax: 01.69.15.61.03
president@u-psud.fr

Orsay, le 28 Avril 2014

Réf: 118/14/JB/CV/LS

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie pour l'ensemble des évaluations que vous nous avez fait parvenir. Dès à présent, nous nous attachons à intégrer vos recommandations dans la nouvelle offre de formation en cours d'élaboration.

Veuillez trouver ci-joint les observations relatives aux évaluations de l'AERES sur l'ensemble des formations de Licence, Licence professionnelle et Master que l'université souhaite vous communiquer. Ces observations fournies par mention sont regroupées par type de diplômes (L, LP, M).

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ces observations, je vous prie d'accepter, Monsieur le Directeur, mes très cordiales salutations.



UNIVERSITÉ
PARIS
SUD
Pr Jacques BIDJOUN
Président de l'Université Paris-Sud
PRÉSIDENCE
Bâtiment 300
91405 ORSAY cedex

Réponse à l'AERES sur l'évaluation des licences professionnelles de l'IUT de Cachan

Le Directeur de l'IUT remercie le comité pour ses recommandations d'amélioration de la qualité de nos formations (taux de réussite, insertion professionnelle, lien IUT-industrie).

Concernant le constat de l'insertion des diplômés de licence professionnelle, nous favorisons l'insertion immédiate mais nous ne sommes pas maîtres des choix professionnels de nos diplômés, d'autant plus que bon nombre de filières mène des opérations marketing pour une poursuite d'études. Nous avons observé que la plupart des poursuites d'études est réalisée par la voie de l'apprentissage, le plus souvent dans leurs entreprises d'accueil en licence professionnelle. Cette conclusion est en phase avec le code de l'éducation, titre III, Art. L. 116-1 qui stipule

*« Les centres de formation d'apprentis dispensent aux jeunes travailleurs sous contrat d'apprentissage une formation générale. Celle-ci est associée à une formation technologique et pratique qui doit compléter la formation reçue en entreprise et s'articule avec elle. **Ils doivent, parmi leurs missions, développer l'aptitude à tirer profit d'actions ultérieures de formation professionnelle ou à poursuivre des études par les voies de l'apprentissage, de l'enseignement professionnel ou technologique ou par toute autre voie** »*

Pour cela, effectivement, il faut s'assurer d'un bon outil de suivi, géré actuellement par chaque responsable pédagogique à sa manière mais de bons taux de retour > 75% sont obtenus montrant que la topologie des métiers des diplômés est en lien avec les objectifs de nos filières. Des tableaux de bord à T0, T0+6 mois, T0+12 mois, T0+24 mois sont nécessaires. L'Université s'est investi dans l'insertion professionnelle en créant un SIP, Service d'Insertion Professionnelle, rattaché à la Maison des études. Il est doté d'un Observatoire de l'Insertion Professionnelle qui a pour mission principale d'observer, d'analyser et de diffuser l'information concernant l'insertion professionnelle des diplômés de l'Université Paris-Sud. L'annuaire des anciens (alumni) est primordial et doit être institutionnalisé.

Ci-après les observations détaillées licence par licence.

Licence Professionnelle Intégrateur systèmes de traitement de l'information

● Points forts :

- Hausse des effectifs et du nombre d'étudiants en apprentissage.
- Secteur fortement porteur.
- Adaptabilité de la spécialité par rapport au contexte socio-économique.

● Points faibles :

- Faible attractivité auprès des DUT de l'établissement.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Nombre insuffisant d'enseignants professionnels.
- Poursuites d'études trop importantes et taux d'insertion professionnelle faible.

● Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de renforcer l'attractivité dans le potentiel d'étudiants de l'établissement porteur, mais cet objectif est peut être antagoniste avec l'insertion professionnelle immédiate car les DUT ont, semble-t-il, plus tendance à poursuivre les études que les BTS.

L'équipe pédagogique devrait poursuivre ses efforts pour favoriser l'insertion professionnelle immédiate en jouant sur les leviers que sont le recrutement des étudiants et l'adaptation de la spécialité au marché de l'emploi.

Cette formation s'adapte correctement et continuellement à son environnement économique mais il serait préférable que ce pilotage soit entériné par un conseil de perfectionnement pour l'instant inexistant.

Il est aussi conseillé de renforcer l'équipe enseignante avec de nouveaux professionnels, les maîtres d'apprentissage pouvant être un vivier potentiel.

Recommandations pour l'établissement :

1) Faible attractivité auprès des DUT de l'établissement

Les jeunes diplômés de DUT et particulièrement ceux de l'IUT de Cachan s'intéressent majoritairement à la poursuite d'études dans des écoles d'ingénieurs et donc ne voient pas l'insertion professionnelle immédiate proposée par les LP comme objectif à court terme. Même si le recrutement local est en baisse nous avons tout de même stabilisé nos effectifs de DUT (GEII et R&T) en moyenne entre 6 et 9 sur un groupe de 25 apprentis ces deux dernières années. Ce qui montre qu'on devient aussi attractif pour d'autres IUT.

2) Absence de conseil de perfectionnement

L'animation de l'équipe de formation est assurée depuis la création de la licence par des bilans pédagogiques avec les apprentis au début de chaque séquence de formation pour prévoir des ajustements. Si c'est le cas des réunions sont organisées avec les enseignants concernées et les conseillères de notre CFA-Union pour remédier aux problèmes évoqués par nos auditeurs tant sur les aspects administratifs que pédagogiques. S'ajoute à ses bilans systématiques avec les apprentis, la mise en place des enquêtes d'évaluation des enseignements et de l'apprentissage par l'université depuis 2008. En effet, les comptes-rendus des conclusions de ces enquêtes (Relevés de Conclusions et Propositions RCP) sont diffusés à l'équipe de formation et sont pris en compte en début de chaque année. En effet, le jury de fin d'année qui se réunit en septembre est réservé en partie pour les

discussions autour du perfectionnement de notre offre de formation. Cette réunion constitue vraiment le moment idéal pour tenir compte des préoccupations de nos auditeurs puisqu'elle regroupe toute l'équipe pédagogique et les maîtres d'apprentissage apportant ainsi une vision de professionnel extérieur à la formation. Par ailleurs, les soutenances des projets techniques prévues lors de la deuxième visite en entreprise constituent aussi une vraie rencontre d'échange pédagogique entre le maître d'apprentissage et le tuteur académique sur le contenu de la formation et les compléments à apporter pour certains modules.

3) Nombre insuffisant d'enseignants professionnels

Le taux de participation des enseignants professionnels dans le volume total de notre offre de formation est de 19%, ce qui représente le fruit d'un travail de plusieurs années de collaboration et de fidélisation de nos partenaires professionnels. En effet, les enseignants de la formation et les professionnels ont tissé des liens étroits du fait de l'historique de la licence professionnelle ISTI. De nombreuses entreprises ont déjà intégré dans leurs effectifs des étudiants et des apprentis de notre formation, et ce à plusieurs reprises. Les 7 années passées de formation nous ont permis d'établir un carnet d'adresses d'entreprises évolutif et de constituer un groupe d'anciens susceptible de s'impliquer à son tour dans la professionnalisation de la formation. Par exemple, un ancien auditeur issu d'une VAE chez FT-Orange encadre actuellement des apprentis de la formation. Avec quelques années d'expérience, les anciens diplômés de la licence ISTI en poste dans les entreprises partenaires pourront faire de même. Bien évidemment nous continuerons à travailler activement sur cette même dynamique d'attirer plus d'intervenants professionnels pour atteindre l'objectif des 25%.

4) Poursuites d'études trop importantes et taux insertion professionnelle faible

Une bonne majorité des entreprises d'accueil acceptent d'accompagner nos diplômés dans leur poursuite d'études (essentiellement en master pro.) pour un recrutement à terme (N+2) sur des postes à responsabilité comme chargé d'affaires ou de projets notamment dans le domaine de l'ingénierie radio, de la supervision des équipements réseaux et des télécommunications optiques. Ce qui montre que même si la licence n'atteint pas ses objectifs d'insertion professionnelle immédiate, elle contribue efficacement à une insertion professionnelle après une poursuite d'études en apprentissage.